

# Marche du RCD pour réclamer la relance des projets structurants

Page 24

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3684 - Dimanche 4 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Forum des chefs d'entreprises

## Projet de réalisation d'un parc industriel pilote

Page 3



Plan national de lutte contre le cancer

# La mise en œuvre estimée à 45%

Page 2

## Nouveau cours dans la guerre

Par Mohamed Habili

Maintenant que l'aviation russe intervient directement dans le ciel syrien, et que surtout la Russie s'attelle à mettre sur pied une coalition, composée entre autres de l'Iran, à qui serait, dit-on, dévolu le rôle d'envoyer des troupes au sol, la guerre en Syrie a pris ces derniers jours une tournure différente de celle qu'elle avait revêtu jusque-là. Ce contre quoi le président américain s'est empressé de mettre en garde ces deux principaux alliés du régime syrien, en brandissant à leur usage le spectre d'une afghanisation du conflit dont ils auraient le plus grand mal à se déprendre. Un peu comme si la Russie et l'Iran n'avaient pas encore arrêté leur ligne de conduite, qu'ils avaient encore le choix de faire marche arrière. Les autorités russes n'ont pas la réputation d'agir dans la précipitation. Si elles ont décidé de renforcer leur présence militaire en Syrie, ce n'est certainement pas dans l'idée de tester d'abord la réaction des Américains et de leurs alliés, d'aviser ensuite de ce qu'il y a lieu de faire. Elles ont dû peser minutieusement le pour et le contre avant de sauter le pas, sachant que celui-ci serait irréversible. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans le conflit syrien, dont l'internationalisation déjà fort avancée n'est peut-être pas achevée. Le borbier syrien, dont Barack Obama menace déjà les Russes, mais aussi les Iraniens, les Américains y sont déjà depuis plus d'une année à leur manière, ainsi d'ailleurs que nombre de leurs alliés dans la région et hors de celle-ci, si tant est qu'il se soit déjà formé.

Suite en page 3

## Front de soutien au Président Bouteflika

# Saadani invitera l'opposition



PH: E. Soravajl. A.

Le SG du FLN, Amar Saadani, a annoncé hier qu'il invitera les partisans de Bouteflika et aussi l'opposition à participer à son initiative portant constitution d'un front de soutien au chef de l'Etat. Il a dira à l'adresse des mouhafedhs : «La Constitution peut venir, on doit être prêts».

Lire page 3

Dans une rencontre du parti TAJ à Alger

## Ghoul appelle à la stabilité et la sécurité

Page 2

Salon du livre à Constantine

## Azzedine Mihoubi insiste sur le «professionnalisme» des éditeurs

Page 13

Plan national de lutte contre le cancer

# La mise en œuvre estimée à 45%

■ Le plan national de lutte contre le cancer (2015-2019) visant à trouver des solutions efficaces contre les anomalies rencontrées par le système de santé nationale dans le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer, est mis en œuvre à hauteur de 45%, selon le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon les explications du premier responsable du secteur de la santé, le dossier du cancer «ne concerne» pas uniquement le ministère de la Santé mais intéresse également le gouvernement et tous les secteurs, soulignant que la mise en œuvre de ce programme a atteint les 45% depuis son lancement en 2015. Abdelmalek Boudiaf, qui intervenait en marge de sa rencontre avec le président-directeur général des laboratoires Novo Nordisk, a insisté sur le développement de l'hospitalisation à domicile lorsqu'il s'agit de chimiothérapie au niveau de tous les établissements hospitaliers relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, d'Oran et de Constantine, pour éviter le déplacement des



PH/DR  
quer l'intérêt de celles-ci et également la «façon d'obtenir des médicaments», a-t-il précisé à ce sujet.

Le président de la Société algérienne de pharmacie, P<sup>r</sup> Farid Benhamdine a souligné, pour sa part, l'intervention du pharmacien dans ce qui est appelé la pharmerco-économie, à savoir la détermination du choix du traitement à prescrire au malade en tenant compte du rapport qualité-prix, a-t-il explicité. Abordant plus particulièrement le problème de la disponibilité des produits morphiniques prescrits pour atténuer les effets douloureux du cancer, il a déploré qu'à l'heure actuelle seules deux officines sur Alger en sont approvisionnées à l'échelle nationale. Les patients résidant dans le Sud sont ainsi contraints de se déplacer jusqu'aux hôpitaux les plus proches pour bénéficier de ces produits, dont la relative disponibilité est assurée uniquement au niveau des pharmacies centrales des hôpitaux (PCH), a-t-il poursuivi. «Il faut aussi savoir que la quantité des morphiniques disponible dans les PCH est en-deçà des besoins des malades», a observé le spécialiste, plaçant pour l'exploitation du large réseau des pharmacies et d'officines activant sur le territoire national (près de 10 000) afin d'y intégrer les morphiniques dans la palette des médicaments vendus.

L.A.R./ APS

## Durant la saison estivale Réduction des délais de traitement au niveau des ports

LES DÉLAIS de traitement douanier au niveau des enceintes portuaires ont été réduits durant la saison estivale 2015 par rapport à la saison estivale précédente, a appris l'APS auprès de l'administration douanière. Le délai moyen du traitement douanier au niveau de six grands ports du pays (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Béjaïa et Ghazaouet) a été écourté à 1 heure 26 minutes par escale durant la saison estivale écoulée, contre un délai moyen de 1h37mn en 2014, selon les données de la direction générale des Douanes (DGD). Ce délai était de 1h39 en 2013, de 2h33 en 2012 alors qu'il avoisinait les six heures en 2011, selon la même source. Quelque 129 843 voyageurs et 38 371 véhicules ont transité par ces six ports qui ont enregistré 178 escales durant la période estivale, à savoir du 16 juin au 31 août 2015. Les services douaniers ont traité 535 contentieux à travers ces enceintes portuaires durant la même période, indique-t-on. Ainsi, 49 865 voyageurs et 16 536 véhicules ont transité par le port d'Alger où 12 721 TPD (titres de passage en douane) ont été délivrés à bord par le personnel douanier. Le port d'Oran a enregistré le passage de 61 334 voyageurs et de 16 190 véhicules, celui de Annaba 3 923 voyageurs et 1 695 véhicules et celui de Béjaïa 3 066 voyageurs et 1 575 véhicules. Quelque 30 642 TPD, 1 610 TPD et 1 563 TPD ont été respectivement délivrés à travers les trois ports. En outre, 3 920 voyageurs et 1 253 véhicules ont transité par le port de Skikda alors que 8 976 voyageurs et 2 309 véhicules sont passés par le port de Ghazaouet (Tlemcen). Le nombre des TPD délivrés a été respectivement de 1 080 et de

patients vers l'hôpital et réduire la surpopulation hospitalière, problème qui persiste depuis plusieurs années. Par ailleurs, il a également annoncé l'élaboration d'un fichier national des hémophiles, visant à améliorer la prise en charge de ces malades et assurer le traitement adéquat pour cette maladie génétique.

## Nécessité de développer les nouveaux métiers en pharmacie oncologique

De son côté, le P<sup>r</sup> Messaoud Zitouni, chargé du suivi et de la

mise en œuvre du plan cancer, a plaidé pour le développement des métiers en pharmacie oncologique, et ce, afin d'assurer une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer.

Intervenant lors de la 24<sup>e</sup> Journée pharmaceutique nationale, P<sup>r</sup> Zitouni a cité, à ce propos, les spécialités de pharmacie-oncologie, pharmaco-vigilance, pharmaco-économie, ... lesquelles «sont déjà développées ailleurs». Le professeur, qui a explicité les grandes lignes du Plan national cancer (2015-2019) qu'il pilote, a déploré que le rôle du pharmacien y soit précisé-

ment «délaissé», au moment où cette pathologie connaît une progression «exponentielle» dans le monde, avec un taux de mortalité de 70% dans les pays sous-développés contre -50% chez les plus avancés. S'agissant de la prise en charge du cancer, P<sup>r</sup> Kamel Bouzid, chef de service du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, a développé la place du pharmacien dans les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) en milieu hospitalier. Le pharmacien y intervient notamment pour ses connaissances des «nouvelles thérapeutiques», pour y expli-

Dans une rencontre du parti TAJ à Alger

## Ghoul appelle à la stabilité et la sécurité

«Il y a des partis politiques qui appellent le peuple algérien à sortir dans la rue pour protester mais est-ce la seule solution pour arranger les choses», a déclaré le ministre du Tourisme et président du parti Tajamoù Amel El-Djazair (TAJ), Amar Ghoul, qui a appelé, hier, la société civile à privilégier l'unité nationale. Animant une rencontre à Alger, le premier responsable du TAJ a appelé les chefs des partis politiques qui, pour améliorer la situation financière et politique du pays, appellent à protester dans les rues, de réfléchir encore une fois avant de lancer de tels appels. Répondant aux déclarations de l'ancien président français qui avait prononcé des propos défavorables à propos de la situation qu'a connue l'Algérie durant la décennie noire, il dira que «cet irresponsable ne peut utiliser l'Algérie pour servir sa campagne présidentielle française». Le président du parti TAJ a également rappelé que l'Algérie, qui a su dépasser la période difficile de «la décennie noire», est devenue aujourd'hui un exemple pour certains pays arabes et musulmans et autres d'Afrique qui se trouvent actuellement dans les mêmes conditions que nous il y a quelques temps. «L'Algérie est un exemple pour certains pays et elle est prête à exporter sa politique de réconciliation nationale qui lui a permis de dépasser la décennie noire». Le président du TAJ a estimé que cinq dossiers requièrent un intérêt particulier pour la stabilité et la sécurité du pays. Il s'agit donc, rappelons-le, de privilégier la stabilité et la sécurité du pays, l'attachement de tous les Algériens autour de leur pays, l'entraide entre Algériens qui doit



PH/E. Soraya/J.A.

prévaloir en ces moments de chute du prix du pétrole, semer la culture de l'espoir et de la foi et éviter le rejet d'autrui et, enfin, l'édification d'une économie nationale diversifiée et forte hors hydrocarbures. Il a souligné, à ce sujet, que la prochaine tripartite (gouvernement-UGTA-patronat), prévue en octobre prochain à Biskra, et qui accordera un intérêt particulier à la promotion de la production nationale, constituera une opportunité pour examiner les moyens d'aller vers une économie hors hydrocarbures en préservant les acquis des travailleurs. Amar Ghoul, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la

Charte pour la paix et la réconciliation nationale, a appelé à consacrer la réconciliation nationale dans la nouvelle Constitution. D'ailleurs, durant cette rencontre il a mis en avant l'importance de consacrer un paragraphe à la réconciliation nationale soit au niveau du préambule du texte fondamental ou en tant que principe à constitutionnaliser. Il a par ailleurs souligné la nécessité d'une Constitution consensuelle et prospective qui conforte l'immunité de la nation et garantisse le développement socio-économique au profit de tous.

Thininene Khouchi



Front de soutien au Président Bouteflika

# Saadani invitera l'opposition

■ Le SG du FLN, Amar Saadani, a annoncé hier qu'il invitera les partisans de Bouteflika et aussi l'opposition à participer à son initiative portant constitution d'un front de soutien au chef de l'Etat. Il dira à l'adresse des mouhafedhs : «La Constitution peut venir, on doit être prêts».

Par Nacera Chennafi

Pour sa première sortie médiatique après une longue absence, Amar Saadani n'a pas vidé tout son sac hier devant les mouhafedhs du parti réunis à l'hôtel El Aurassi. Il a préféré attendre la session du comité central du parti pour s'exprimer sur les différents sujets qui alimentent la scène politique. Le SG du FLN s'est contenté d'un court discours consacré notamment à l'appel à la mobilisation du parti pour les échéances du renouvellement partiel du Conseil de la nation, attendu pour décembre prochain, affirmant que le FLN doit être le parti de «la majorité écrasante». C'est en dehors de son discours officiel que Saadani a évoqué son initiative portant constitution d'un pôle de soutien au Président Bouteflika. Une initiative qu'il a annoncée le 13 juin dernier. A ce propos, le SG du FLN a annoncé qu'il invitera les partisans de Bouteflika et aussi l'opposition pour participer à cette initiative. Une invitation à l'adresse de l'opposition qui a l'air bizarre puisque une partie de l'opposition est déjà regroupée dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique, une autre est rassemblée dans le Pôle du changement sans oublier le FFS qui défend, toujours en cavalier seul, son consensus national. Selon Saadani, son initiative, qui sera présentée et examinée aujourd'hui l'occasion de la session du CC, est un rassemblement important pour faire face aux dangers et qui doit rallier, selon lui, les partis, les cadres, les associations et autres. Saadani invitera aussi les partis du pou-



P.H.E. Soraya/L. A.

voir, sachant que les partis de Ouyahia et Amar Ghoul ont chacun annoncé leur propre initiative. Ouyahia avait annoncé la constitution d'un pôle de soutien au Président Bouteflika mais cette proposition a été rejetée par Saadani. Pour sa part, Amar Ghoul propose une initiative de son parti portant sur «un rassemblement des forces vives de la nation» pour en faire «un rempart». Par ailleurs, dans son discours prononcé devant les 120 mouhafedhs, de son parti, Saadani a relevé la particularité de cette réunion du fait qu'elle est la première après le 10<sup>e</sup> congrès quinquennal, était «un événement politique important pour le parti et le pays». A cette occasion, il a remercié le Président Bouteflika, président du FLN, pour son soutien qui est la cause de la réussite du congrès, selon Saadani. Pour la

session du comité central attendue pour aujourd'hui, le SG du FLN a indiqué qu'elle examinera des questions «importantes et décisives qui feront l'objet d'un examen profond». Une session qui se déroulera, selon lui, dans un contexte «particulier, politique et économique et sécuritaire». D'autre part, Saadani a défendu sa politique relative au renouvellement des structures du parti avec la mise en place de nouvelles mouhafedhs et kasmats. A ce propos, il a souligné que la politique de redéploiement du parti sur la scène politique est dédiée à renforcer la relation entre les citoyens et le parti ainsi que les militants. «Ce redéploiement ne vise pas à diviser mais plutôt à rassembler», a-t-il souligné, ajoutant que «le parti est présent sur tout le territoire national, et est devenu la destination des jeunes et des femmes et

autres catégories». Dans ce contexte, il a appelé à améliorer l'écoute des préoccupations des citoyens, «réhabiliter le militantisme et lui redonner son vrai sens». Selon Saadani, des résultats décisifs sont attendus de cette politique de redéploiement du parti. «Le FLN doit être le parti de la majorité écrasante», a-t-il lancé. Saadani, qui a évoqué l'élection relative au renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation attendu pour le mois de décembre, a appelé à la mobilisation pour renforcer le parti dans cette institution. «Il n'y a pas de chance dans la politique, mais le travail et la mobilisation» a-t-il dit. Le SG du FLN a souligné que le 10<sup>e</sup> congrès a consacré le fait que le parti ne soit pas «otage d'un nombre de personnes» en appelant à la mobilisation en faveur de l'intérêt général. N. C.

Forum des chefs d'entreprises

## Projet de réalisation d'un parc industriel pilote

Les travaux de réalisation d'un parc industriel pilote pour des projets aux normes internationales seront lancés prochainement, a annoncé samedi à Mascara le chef du Forum des entreprises (FCE), Ali Haddad, sans en préciser la localisation. Des démarches sont entreprises par le FCE pour développer le foncier industriel en vue d'accueillir de grands projets et ont été approuvées par l'Etat, a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques de la wilaya. Le gouvernement, a ajouté M. Haddad, a répondu aux multiples demandes et propositions du FCE tendant à lever les contraintes devant les investisseurs pour concrétiser leurs projets et contribuer au développement économique du pays. Le FCE, a-t-il affirmé à ce propos, se démarque de toute action partisane et politique et s'intéresse



seulement au développement de l'économie nationale et à sa protection surtout, soulignant que l'Algérie est aujourd'hui stable et sereine au milieu d'un environnement instable, grâce à la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Pour sa part, le vice-président du FCE et président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Amor Benamor, a évoqué les grands atouts dont jouit l'Algérie dans divers domaines, précisant que le pays peut s'adjuger une place prépondérante parmi les Nations si chacun assume son rôle. Au terme de cette rencontre, un bureau du FCE a été ouvert à Mascara et une visite a été consacrée au projet de réalisation d'un parc d'attractions «El Kader Land» et au site de Zemala Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada. R. N.

LA QUESTION DU JOUR

## Nouveau cours dans la guerre

Suite de la page une

La grande différence d'avec le précédent afghan, c'est qu'en l'occurrence les deux superpuissances combattent théoriquement le même ennemi principal : Daech. Or il a été noté que depuis que l'aviation russe opère en Syrie, les sorties de celle de la coalition dite internationale ont sensiblement diminué. Pour la première fois, à ce qui a été rapporté, les jihadistes n'ont pas participé à la prière du vendredi dans les mosquées placées sous leur contrôle. Deux informations, qui certes attendent d'être confirmées, qui néanmoins renvoient de concert à la naissance d'un nouvel état d'esprit. En tout état de cause, il faut s'attendre à du nouveau. Ce sera indubitablement le cas si l'armée iranienne, à la demande du gouvernement syrien, intervient sur le sol syrien, comme il en est de plus en plus question. Il ne semble pas cependant que ce pas soit franchi dans les tout prochains jours. Il pourrait ne pas avoir lieu si les raids russes, et le nouvel armement en possession des forces syriennes, suffisaient à gagner du terrain sur les terroristes aussi bien que sur les opposants syriens. Car il est bien évident que pour la coalition menée par la Russie, il n'y a guère de différence entre les deux. Mais si par contre il s'avère que rien n'y fait, que le bourbier syrien n'est pas un vain mot mais d'ores et déjà le terrain de l'affrontement, la réalité de cette guerre sans précédent, alors tout devient possible. Pour être entrée dans une nouvelle phase, la guerre n'en est pas moins au tout début de celle-ci. Bien des choses dépendront des opérations actuellement en cours, qu'elles soient aériennes ou terrestres. Les Etats-Unis et leurs alliés voient d'autant plus mal la nouvelle donne que leur plan s'en trouve dérangé, qui lui aussi prévoit des actions au sol. Pour eux aussi, il faut à un moment ou à un autre envoyer des troupes se mesurer aux jihadistes. Cette tâche incombait aux alliés dans la région, en premier lieu à l'Arabie saoudite, au Qatar, et à la Turquie. Le nouveau dispositif dans le camp prosyrien rend impossible cette perspective. Il se peut bien que ce soit elle qui a fait franchir le rubicon à la Russie. M. H.

## Législation du travail

# Plus de 43 000 procès-verbaux d'infraction établis cette année

■ Plus de 43 000 procès-verbaux d'infraction relatifs au non-respect de la législation du travail ont été établis durant les huit premiers mois de 2015 par l'Inspection du travail (IT), a indiqué, samedi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

Par Assia H.

Le bilan des inspections du travail durant les 8 premiers mois de l'année en cours fait ressortir «142 069 visites de contrôle, ayant donné lieu à l'établissement de 146 355 actes dont 43 045 procès-verbaux d'infraction», a précisé le ministre, lors d'une rencontre nationale des cadres des inspections du travail. M. El Ghazi a ajouté que ces actions de contrôle qui touchent les domaines prévus par la législation du travail, portent également sur la lutte contre la non déclaration des travailleurs, afin d'assurer la couverture sociale à tous les travailleurs et le paiement d'un salaire conforme au minimum requis par la loi, et de manière générale sur le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Dans ce cadre, le ministre a souligné l'importance de l'action de l'IT dans la mise en œuvre des nouvelles mesures prévues par la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, notamment celles ayant trait à l'augmentation des pénalités relatives aux infractions constatées en matière de non-affiliation des travailleurs à la sécurité sociale.

S'agissant du volet relations collectives de travail, il a souligné que le dialogue social au niveau des secteurs d'activité et des entreprises a enregistré depuis plusieurs années «des évolutions positives saluées par

Environnement  
et urbanisme

Près de 4 000

infractions en un mois

3 849 INFRACTIONS dans le domaine de l'environnement et de l'urbanisme ont été dressées en août dernier par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Parmi ces infractions, 2 595 concernent l'environnement et 1 254 sont liées au domaine de l'urbanisme, avec constitution de dossiers procéduraux à l'encontre des contrevenants, ayant été adressés aux services concernés.

Les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement au niveau de toutes les wilayas veillent à l'application de la loi dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, outre l'organisation de campagnes de sensibilisation pour développer la culture environnementale chez le citoyen. R. N.

l'Organisation internationale du travail (OIT)». «La culture du dialogue social qui s'est consolidée entre les partenaires sociaux, en particulier au niveau du secteur public, connaît néanmoins un déficit au niveau des entreprises du secteur privé assujetties aux mêmes obligations légales en matière de mise en place des structures du dialogue social, notamment, les structures de représentation des travailleurs», a-t-il dit. Dans le même contexte, le ministre a instruit les inspecteurs du travail d'axer leurs efforts sur les actions de sensibilisation et de conseil, afin de garantir les droits fondamentaux des travailleurs, soulignant que l'action de l'IT s'inscrit en droite ligne du choix incontesté de la voie du dialogue et de la concertation dans le traitement des situations sociales que connaît le

monde du travail. «La situation financière que traverse notre pays, nous impose plus d'efforts et beaucoup de sagesse afin de redresser et de renforcer notre appareil économique.

Ces efforts n'apporteront les résultats escomptés qu'à condition que toutes les situations que pourrait connaître le monde du travail soient abordées avec l'esprit du dialogue et de la concertation», a-t-il plaidé.

S'agissant de cette rencontre, dont les travaux se déroulent à huis clos, il a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le secteur en matière d'évaluation périodique de l'action de ses services, afin de faire le bilan, notamment, des activités réalisées, de lever les contraintes rencontrées et de corriger les dysfonctionnements.

A. H./APS



Mohamed El Ghazi,  
ministre du Travail

Gaïd Salah :

## Accorder la plus «haute importance» à la préparation au combat

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a donné vendredi à Tindouf des instructions d'accorder la plus «haute importance» à la formation et à la préparation au combat afin de préserver le plus haut niveau d'aptitude au combat des unités de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah effectue depuis jeudi une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> Région militaire, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Au cours de la 2<sup>e</sup> journée de sa visite au niveau du secteur opérationnel Sud de Tindouf, le général de corps d'Armée Gaïd Salah, en présence du général-major Saïd Changriha, commandant de la 3<sup>e</sup> Région militaire, a présidé une réunion de travail regroupant l'ensemble des commandants d'unités relevant du secteur opérationnel, indique le communiqué. Au cours de cette réunion, le commandant du secteur opérationnel a pré-

senté un exposé global sur son secteur.

Par la suite, le général de corps d'armée a donné des instructions et des orientations concernant «la nécessité de donner la plus haute importance à la formation et à la préparation au combat dans l'objectif de préserver le plus haut niveau d'aptitude au combat de nos unités, en outre de maintenir le degré de vigilance le plus absolu, afin de protéger et de sécuriser nos frontières nationales», souligne le communiqué du MDN.

Par la suite, le vice-ministre de la Défense nationale a procédé à l'inspection d'un nombre d'unités relevant du secteur opérationnel et s'est enquis de près de l'état des équipements et matériels ainsi que des conditions d'instruction et de formation des éléments et leurs conditions de vie.

Le général de corps d'armée a ensuite posé la première pierre pour la réalisation d'un complexe social à Tindouf, comprenant un cercle de garnison, une crèche pour enfants, un centre de loisir familial ainsi qu'un centre médico-social, «ce qui permettra de

dispenser les meilleurs services aux personnels».

Par ailleurs et au niveau du Polygone d'instruction et de manœuvres, le général de corps d'armée a suivi le déroulement d'un exercice de tirs réels, exécuté par une des formations du secteur, représentant une attaque en mouvement.

Cet exercice qui coïncide avec le lancement de l'année de préparation au combat 2015-2016, dont les différentes étapes «ont été exécutées avec la plus grande précision requise, et suite auquel le général de corps d'armée a rencontré les cadres et les équipages ayant mené cet exercice».

A cette occasion, il a donné des instructions et des orientations relatives «à la maîtrise des moyens à disposition et leur entretien périodique ainsi que la continuité de la disponibilité pour la protection et la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays».

Hani T.

Soulèvement du 5 octobre 88 à Béjaïa

## L'Association des familles des victimes réitère ses revendications

L'Association des familles des victimes et blessés des événements du 5 octobre 1988 (AVO 88) de la wilaya de Béjaïa compte commémorer le 27<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement populaire du 5 octobre 88 ce lundi, comme chaque année. Elle a appelé les Béjaïouis à venir en masse pour marquer cette date par un recueillement sur les tombes des victimes de la répression, tenir un rassemblement populaire devant l'esplanade de la Maison de la culture et déposer une gerbe de fleurs. Un appel a également été lancé à la

population de Béjaïa dans le but de «construire ensemble la mémoire collective, bannir l'amnésie collective», car il s'agit, insiste-t-on, «d'un devoir de mémoire». Dans une déclaration rédigée à l'occasion, l'AVO a réitéré une nouvelle fois ses anciennes revendications dont «l'abrogation de la loi d'amnistie, votée en 1991 par l'Assemblée populaire nationale du parti unique FLN, la mise en place d'une commission d'enquête indépendante pour situer les responsabilités et plus encore de déclasser tous les documents

classés secret défense en relation avec le soulèvement populaire de 1988 afin que les chercheurs et universitaires puissent faire toute la lumière sur ces douloureux et tragiques événements». Les membres de l'AVO 88 Béjaïa exigent également «un statut des victimes pour la démocratie» au lieu d'accidentés du travail, veulent que le gouvernement décrète le 5 octobre comme «journée nationale de la démocratie» et demandent une «réparation morale et matérielle des victimes» qui sont toujours assimilées à des accidentés du

travail. Enfin, le Comité de réhabilitation des victimes du 5 octobre 1988 composé, faut-il le souligner, d'organisations de la société civile dont la Ligue algérienne des droits de l'Homme (Laddh), le Comité de solidarité avec les travailleurs de la wilaya de Béjaïa, ont appelé les Béjaïouis à venir massivement au rassemblement «pour faire avancer le combat pour une Algérie démocratique et sociale, garantissant les libertés d'opinion et d'expression, le droit à s'organiser, à manifester et à faire grève». H. Cherfa



Projet «conforme à la nouvelle politique économique»

# Bouchouareb explicite le nouveau code des investissements

■ Le nouveau code des investissements épouse la nouvelle politique économique du pays tout en permettant une stabilité du cadre juridique régissant l'investissement, tandis qu'un avant-projet de loi d'orientation sur la PME est au niveau interministériel, a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, dans un entretien accordé à l'APS.

Par Houda T.

«Le prochain code des investissements est un texte de seconde génération qui épouse la nouvelle politique économique du pays et qui permettra une stabilité, une transparence et une lisibilité du cadre juridique régissant l'investissement», souligne le ministre.

La révision de ce code tire ses axes du Plan d'action du gouvernement, du Pacte économique et social conclu avec les partenaires sociaux, et de la circulaire du Premier ministre du 7 août 2013 portant sur la relance de l'investissement et l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et de l'investissement, explique-t-il.

Selon le ministre, le nouveau code s'appuie sur trois axes fondamentaux : l'ajustement du cadre de régulation de l'IDE, la mise en adéquation entre le système d'incitations et la politique économique et la révision du dispositif institutionnel.

Le système d'incitations est reconstruit autour de deux orientations que sont la modulation des avantages en fonction de la politique économique du pays et la simplification et l'accélération des procédures.

Le projet de loi, poursuit-il, vise ainsi la mise en place d'une nouvelle architecture du système d'incitations avec trois niveaux différenciés.

Le premier niveau relève des dispositions communes s'adressant à tous les investissements localisés en dehors des Hauts-Plateaux et du Sud pour leur accorder un minimum commun d'avantages.

Le second palier concerne des dispositions spéciales à caractère sectoriel prévoyant des avantages additionnels propres (législations sectorielles) aux investissements réalisés dans les activités entrant dans le cadre du secteur concerné ou dans les zones de développement.

Le dernier niveau regroupe les avantages susceptibles d'être accordés, par voie de convention, aux projets présentant un

intérêt pour l'économie nationale.

Concernant les organes chargés de l'investissement, notamment l'ANDI et le Conseil national de l'investissement (CNI), le ministre avance qu'ils font l'objet d'un réaménagement de leurs attributions : «L'idée est d'ériger l'ANDI en pôle spécialisé d'aide à l'investissement et d'accompagnement de l'entreprise».

Outre le code des investissements, M. Bouchouareb évoque aussi l'approbation récente d'une nouvelle loi sur la normalisation, tandis qu'un avant-projet de loi d'orientation sur la PME est au niveau interministériel pour enrichissement.

Questionné sur la règle 51/49%, le ministre souligne que non seulement cette règle n'est pas remise en cause mais qu'il trouve «réducteur de contracter un texte aussi important et structurant pour le futur de l'investissement à la seule règle du 51/49%».

«La règle 51/49% a été instaurée au moment où le prix du brut décrochait et avec pour objectif unique de limiter les sorties de devises. Aujourd'hui, nous vivons une situation identique mais avec une vision plus claire. Nous avons estimé qu'il était opportun, dans le cadre de la nouvelle politique industrielle, de faire de cette mesure un levier d'attractivité de l'investissement étranger utile. Notre marché est une force dans la région que l'on doit utiliser à notre profit», répond-il encore.

A la question de savoir quelle est sa vision pour l'industrie, le ministre observe tout d'abord que «repeupler une industrie qui a été désertée pendant plusieurs décennies ne se décrète pas et ne se réalise pas en deux semestres», évoquant «une mutation systémique qui s'opère».

Dans la phase actuelle, explique-t-il, les efforts se concentrent sur la construction de filières où l'Algérie doit être naturellement présente, précisant que depuis une année, il a été inauguré une série de pôles : sidérurgie et métallurgie, automobile et mécanique, électro-



PH. J.D.R.

nique et électrique, matériaux de construction, textiles et confection, carrières et mines, pharmacie.

«Le développement de ces filières va nous permettre de passer du stade de simple fournisseur d'hydrocarbures bruts à celui de producteur et d'exportateur de biens transformés», avance le ministre.

Dans cette optique, il a été identifié 14 filières stratégiques couvrant un large spectre au sommet duquel se trouvent les filières motrices dont l'énergie y compris les énergies renouvelables, les industries chimiques et pétrochimiques, le phosphate et les engrais ainsi que le numérique.

Il s'agit aussi de filières structurantes comme la sidérurgie, qui devraient permettre, à la fois, de capter une forte valeur ajoutée et de fournir les autres industries et secteurs d'activités économiques en produits finis et semi-finis.

«L'année dernière, nous avons travaillé sur les leviers qui permettront l'émergence de ce nouvel modèle de développement. Pour ce faire, des décisions ont été prises et des mesures urgentes défendues et obtenues en attendant d'autres réformes d'ordre structurel qui prennent un peu plus de temps», selon ses explications. Parmi les

mesures immédiates de 2015, M. Bouchouareb cite des avantages spécifiques à l'industrie en attendant l'élaboration d'un régime fiscal et douanier préférentiel pour les activités industrielles émergentes.

Il cite comme exemple traduisant cette vision, le projet du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel), qui devrait atteindre dans deux ans une production de 4 millions de tonnes, le complexe turc de Tosyali à Oran 3 millions de tonnes/an et le complexe d'El-Hadjjar (Annaba) dont le plan d'investissement sera bientôt lancé.

Questionné sur le projet du gisement de fer de Ghar Djebilet (Tindouf), le ministre relève qu'il constitue une priorité du gouvernement du fait que c'est un projet structurant en termes de création d'emplois, de sécurisation des approvisionnements internes et des possibilités d'exportation.

A ce propos, il fait savoir que l'Algérie est en discussions «très avancées» avec un partenaire étranger parmi les leaders mondiaux.

Par ailleurs, il indique que tout le secteur minier et le groupe industriel public Manadjim El Djazair (Manal) avec ses filiales sont mobilisés et ont démarré dans des programmes de relance et de partenariats tous azi-

mats, ajoutant que l'ensemble des mines fermées à l'échelle du pays seront rouvertes.

M. Bouchouareb cite aussi les actions envisagées comme l'étude exploratoire qui permettra de définir le véritable potentiel minier dans le sud du pays pour une éventuelle valorisation, ainsi que le lancement prochain de trois grandes plates-formes pour la valorisation du phosphate à Tébessa, Souk-Ahras et Skikda.

La mise en valeur du manganesse de Béchar figure aussi parmi les projets prévus par le ministère de l'Industrie qui a décidé de valoriser toutes les ressources naturelles du pays pour couvrir les besoins de l'industrie nationale et pour l'exportation, selon M. Bouchouareb qui insiste sur la nécessité de cesser l'exportation à l'état brut des minerais.

Abordant les projets de la filière véhicules, le ministre indique que des discussions sont à un stade «très avancé» avec les constructeurs Peugeot, Iveco et Fiat, et précise que la Chine s'intéresse aussi à la construction automobile en Algérie. Pour le ministre, «notre rôle est de fixer le cap et d'élever le niveau d'exigence».

H. T./APS

## Chine La dette extérieure atteint 1 680 milliards de dollars

L'ENCOURS de la dette extérieure de la Chine a atteint environ 1 680 milliards de dollars fin juin, enregistrant une légère hausse de 6,9 milliards de dollars par rapport à la fin du mois de mars, selon l'organisme chinois chargé de contrôler les devises étrangères. La majeure partie de la dette contractée auprès de créanciers étrangers résulte d'emprunts à court terme, et la dette extérieure, dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, a atteint 1 170 milliards de dollars, soit 70% du total. Le montant de la dette à long et moyen terme s'élève quant à lui à 510 milliards de dollars, a indiqué l'Administration nationale des changes dans un communiqué.

En matière de structure monétaire, la dette libellée en dollar représente 80% du total, contre 6% pour celle en euro et 4% pour celle en yen japonais. Le montant n'inclut pas la dette extérieure des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao, ni de celle de Taiwan.

R. E.

## Dettes

### La France veut emprunter jusqu'à 7,6 mds euros

La France entend emprunter entre 6,4 et 7,6 milliards d'euros à court terme lundi sur les marchés financiers, a indiqué vendredi l'Agence France Trésor, chargée de placer la dette française auprès des investisseurs.

Dans le détail, ce pays a l'intention de lever entre 3,7 et 4,1 milliards d'euros à trois mois (12 semaines), échéance pour laquelle

il avait accordé un taux de -0,202% lors de la dernière opération comparable le 28 septembre. Le Trésor veut également emprunter entre 1,3 et 1,7 milliard d'euros à six mois (23 semaines), et entre 1,4 et 1,8 milliard d'euros à un an (49 semaines). Il avait accordé un taux de -0,203% à six mois et -0,190% à un an le 28 septembre. La France s'endette

depuis fin août 2014 à des taux négatifs sur des échéances de court terme, ce qui signifie que les investisseurs, qui cherchent à tout prix des placements sûrs, perdent de l'argent en prêtant à la France, pour qui emprunter sur ces échéances devient rémunérateur.

R. E.

— Le maire s'exprime sur la visite du wali à Tinebdar/Béjaïa —

## «Les décisions prises ont rendu espoir à la population»

■ Les décisions prises par le wali Zitouni Ouled Salah, lors de son déplacement à Tinebdar mercredi dernier, visant à débloquent les projets en souffrance, ont été appréciées par le maire et le conseil consultatif de la commune.

Par H. Cherfa

Dans un communiqué de presse, Braham Bennadji rappelle avoir été reçu par le wali le 9 septembre dernier. Il lui avait remis un courrier sur les projets en souffrance et les doléances des populations. Il parle ensuite de l'accueil «chaleureux» réservé par la population à ce dernier, exprimant sa «satisfaction» de la visite et sa teneur. Il rappelle avoir «remercié et félicité le wali sur les décisions courageuses prises» qui, selon lui, «ne feront que renforcer la dynamique de développement enclenchée dans la commune». «Monsieur le wali, aujourd'hui, avec vos décisions, vous avez rendu espoir et justice à la population de Tinebdar qui n'a jamais cessé de se mobiliser pour ses droits», lit-on dans le communiqué. Et d'ajouter : «Le wali a annoncé des décisions importantes et pris des mesures d'ur-

gence pour débloquent les projets en souffrance dont l'arrêt des travaux du Centre d'enfouissement technique, le foncier squatté de la commune, le blocage de la construction de 80 logements sociaux, des dossiers longtemps restés en souffrance à cause du laxisme et du manque de courage et de volonté de l'administration d'appliquer la réglementation». Les rédacteurs du communiqué soulignent que «le wali s'est engagé publiquement à appliquer strictement la réglementation que n'ont cessé de réclamer haut et fort les citoyens de la commune de Tinebdar lors des nombreuses marches pacifiques organisées dans la ville de Sidi-Aïch». Il est souligné que le wali a accordé, sur la demande du maire, la réalisation d'un autre quota de logements supplémentaires de 24 unités à réaliser sur le même site sur lequel sont érigés les 40 logements sociaux en voie d'achève-



PH. > D. R.

ment à Aguelmim Yighil et décidé de poursuivre les responsables du blocage des 80 logements sociaux. «Il a instruit le DRAG de prendre toutes les mesures légales afin de statuer définitivement sur le statut juridique du foncier de la commune». Concernant le CET, M. Ouled Salah a annoncé la reprise prochaine des travaux avec le recours à la force publique et ceci en donnant des consignes strictes à la gendarmerie de Sidi-

Aïch d'assurer la reprise des travaux et la protection des biens de l'entreprise. Toujours à ce sujet, il s'est engagé aussi à doter la commune de Tinebdar d'un centre de tri pour que tous les déchets soient récupérés et recyclés. Il s'est rendu au nouveau siège de l'APC, situé à quelques dizaines de l'ancien, et avant cela a visité le service chargé de l'élaboration des cartes d'identité. H. Ch.

### Quargla

## Insertion directe de 173 apprentis dans les entreprises pétrolières

Au moins 173 apprentis bénéficieront d'une insertion professionnelle directe dans des entreprises pétrolières opérant sur le territoire de la wilaya de Quargla, après avoir achevé cette année leur cycle de formation dans les entreprises et structures de formation de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de la formation.

Il s'agit d'une première promotion d'apprentis devant bénéficier d'emplois permanents dans les entreprises pétrolières, en vertu d'une convention de partenariat conclue entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les entreprises du secteur de l'énergie, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Ali Haouès.

Ces stagiaires vont être recrutés au terme de leur cycle de formation de 24 mois, qui vient de s'achever au niveau des centres de formation, dans les spécialités d'opérateur de

sonde et de mécanicien de sonde, ponctuée d'un apprentissage et d'un stage pratique au niveau des entreprises réceptrices.

Cette formation a concerné des jeunes titulaires d'un niveau de troisième année secondaire qui ont été sélectionnés après avoir identifié les besoins des entreprises énergétiques, en coordination avec les commissions mixtes Secteur de la formation - Entreprises pétrolières, selon le même responsable.

Ce premier groupe de stagiaires sera suivi d'autres promotions dont la formation a débuté cette saison 2015-2016, dont plus de 1 600 apprentis en formation, en vertu de conventions de partenariat, au niveau des centres de la formation professionnelle à Hassi-Messaoud, sur un total de 3 600 stagiaires dont la formation a débuté cette saison à travers la wilaya de Quargla.

Les spécialités de formation liées à l'acti-

vé pétrolière, ouvertes dans plusieurs établissements de la formation professionnelle, attirent de nombreux jeunes désireux d'acquérir une qualification leur permettant d'accéder au monde du travail dans ce domaine, affirme M. Haouès.

L'ouverture de ces filières offre, d'un autre côté, aux entreprises opérant dans le secteur de l'énergie, une main-d'œuvre qualifiée, sachant qu'elles (entreprises) ont déjà accueilli plus de 600 apprentis dans les activités pétrolières depuis le lancement de ces spécialités de formation en 2013 dans la wilaya.

Les établissements de formation assurent un enseignement théorique aux stagiaires qui suivent ensuite leur formation pratique au niveau des ateliers des entreprises opérant dans le secteur des hydrocarbures.

Hani Y.

### Adrar

## 28 000 exploitations agricoles, en majorité de type oasisien traditionnel

Plus de 28 000 exploitations agricoles, en majorité de type oasisien traditionnel, sont recensées à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris auprès des services agricoles locaux.

La wilaya compte ainsi plus de 28 000 exploitations, dont plus de 21 000 dans le type d'agriculture oasisienne traditionnelle, 6 200 autres dans le cadre de la mise en valeur, en plus de 1 250 éleveurs, a-t-on précisé.

Le secteur agricole compte aussi pour un amélioration des rendements, sur des ressources hydriques souterraines, à travers 250 forages profonds débitant ensemble plus de 10 280 litres/seconde, 6 550 puits agricoles, et plus de 850 foggaras (système d'irrigation traditionnel répandu dans les régions du Gourara, Touat et Tidikelt) débitant quelque 2 900 litres/seconde et destinée notamment à l'agriculture oasisien-

ne traditionnelle. La saison agricole écoulée a donné lieu à la production de plus de 900 000 quintaux (qx) de dattes de différentes variétés, plus de 240 000 qx de céréales, près de 993 000 qx de maraichages, outre plus de 66 000 qx de viandes rouges et 8 890 qx de viandes blanches, selon la même source.

La richesse animale de la wilaya est estimée à plus de 462 000 ovins, plus de 148 000

caprins, près de 60 000 camélidés et 1 155 bovidés, ont fait savoir les services agricoles de la wilaya. Quelque 35 800 hectares de terres agricoles sont exploités, dont 29 033 ha en irrigué, à travers la wilaya d'Adrar, sur une superficie arable de 366 000 hectares, a-t-on fait savoir aussi lors de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole.

Kamel L.

## Béjaïa Plus de 50 participants au Salon du tourisme et de l'artisanat

UNE QUINZAINE de professionnels du tourisme, une trentaine d'artisans nationaux et des représentants d'organismes touristiques étrangers, prennent part au 1<sup>er</sup> Salon international du tourisme et de l'artisanat de Béjaïa, ouvert ce jeudi après-midi.

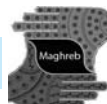
Les participants, issus notamment de Tunisie, Maroc, Turquie et Dubai, pour l'essentiel des agents de voyages et des hôteliers, y déclinent leur divers produits soit en termes d'organisation de voyage ou d'accueil à travers leurs régions respectives et qui profitent de cette opportunité pour faire la réclame commerciale. Les opérateurs nationaux ambitionnent, à l'occasion du salon, de faire connaître le potentiel local et les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles qui recèlent l'Algérie.

Béjaïa y occupe le haut du pavé, avec une présence dense et une offre variée. Plusieurs stands lui sont consacrés afin d'exposer ses multiples attractions naturelles et sa dimension culturelle, forgées au bout de vicissitudes séculaires voire millénaires. «Béjaïa, ce n'est pas seulement les plages et les séjours balnéaires. Mais bien plus. Un patrimoine civilisationnel de premier ordre qui mérite d'être découvert et connu», y voit le président de l'Office du tourisme de Béjaïa, Farouk Zaidi, qui espère à travers cette manifestation et celles qui vont suivre ultérieurement rendre la région plus visible et plus attractive en termes de choix et de destination touristique.

L'occasion en tout cas est opportune, pour montrer toute la singularité et l'originalité, en misant sur sa charge historique et patrimoniale. «C'est ici même que l'idée de la conquête de l'Espagne a germé et pris forme. C'est ici aussi que les chiffres arabes ont été transférés en Europe», s'enorgueillit M. Zaidi qui croit en la résurgence de la vocation touristique de la région, qui par ailleurs, offre des sites de promenades et de découvertes uniques.

R. R.





## Tunisie

# L'état d'urgence levé sur tout le territoire

■ La présidence tunisienne a annoncé vendredi soir la levée de l'état d'urgence, qui avait été réintroduit début juillet, quelques jours après l'attentat sanglant de Sousse (38 morts).

Par Mondji T.

«L'état d'urgence, annoncé le 4 juillet et prolongé le 31 juillet, se termine aujourd'hui 2 octobre», a indiqué la présidence de la République dans un bref communiqué. «Il avait été prolongé pour deux mois et cette période se termine ce soir à minuit», a déclaré le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui, sans autre commentaire.

L'état d'urgence, qui accorde des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre, avait été réintroduit huit jours après l'attaque la plus sanglante de l'histoire de la Tunisie, puis prolongé pour une durée de deux mois début août face à la persistance de

menaces. «Les causes (ayant conduit à son instauration) sont toujours là (...) On est en guerre contre le terrorisme», avait alors relevé M. Sinaoui.

Le 26 juin, 38 touristes, dont 30 Britanniques, ont été tués lorsqu'un étudiant tunisien armé d'une Kalachnikov a ouvert le feu dans un hôtel du Port el-Kantaoui, près de Sousse. L'attentat a été revendiqué par l'organisation EI, tout comme celui qui avait visé des touristes au musée du Bardo à Tunis le 18 mars (21 touristes et un policier décédés). Les Tunisiens avaient déjà vécu plus de trois ans sous état d'urgence, du 14 janvier 2011, quelques heures avant la fuite de l'ex-président Zine El Abidine Ben Ali, à mars 2014.



L'état d'urgence permet notamment aux autorités d'interdire les grèves et les réunions «de nature à provoquer ou entretenir le

désordre», de fermer provisoirement «salles de spectacles et débits de boissons» ainsi que de «prendre toute mesure pour assu-

rer le contrôle de la presse et des publications de toute nature».

M. T.

## Libye

## Les conflits armés ont touché près de la moitié de la population

Près de la moitié de population libyenne a été affectée par les conflits armés qui font rage dans le pays, et aurait besoin d'une assistance humanitaire, révèle un rapport de l'ONU.

«Plus de trois millions de personnes ont été affectées par les conflits armés et l'instabilité politique que connaît la Libye, dont 2,44 millions seraient dans une situation nécessitant une protection et une assistance humanitaire», indique un rapport de l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Selon le rapport, ces conflits toucheraient à la fois les populations déplacées et non-déplacées des «centres urbains» théâtres de violences, comme Benghazi, Tripoli, Misrata, Syrte, Sebha et Derna. Des pénuries de médicaments et de soins médicaux élémentaires y ont lourdement pénalisé les civils, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile.

La Libye est déchirée depuis un an par un conflit qui oppose deux autorités rivales : un gouvernement reconnu par la communauté internationale basé dans l'est du pays, et une administration rivale soutenue par une coalition de milices établie à Tripoli.

Depuis l'été 2014, 435 000 personnes ont été contraintes d'abandonner leurs maisons, selon le rapport, et 100 000 vivent dans des camps en plein air ou occupent des bâtiments abandonnés tels que des écoles ou des hangars désaffectés.

Les enfants sont aussi touchés par les conflits et «l'augmentation du trafic humain, les recrutements de force (...) et les frappes aériennes», poursuit le

rapport. Le rapport fait état de violations graves des droits de l'Homme et des lois internationales et fait porter la responsabilité de cette situation à toutes les parties du conflit.

L'absence d'Etat de droit et la multiplication des conflits armés dans le pays ont aussi fait croître le nombre de déplacés et fragiliser la situation des réfugiés et des migrants.

La Libye, avec ses 1 770 km de côtes, est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers l'Europe. Les passeurs profitent du chaos régnant dans le pays miné par les violences et divisé entre deux gouvernements rivaux.

### Messahel réaffirme à New York la nécessité de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale

La nécessité de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale en Libye doté de larges prérogatives pour assumer la transition dans ce pays a été réaffirmée vendredi à New York par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

«La communauté internationale a démontré qu'elle est consciente qu'il ne saurait y avoir d'alternative à une solution négociée basée sur la signature de l'accord déjà finalisé et l'émergence d'un gouvernement de large union nationale doté de larges prérogatives pour assurer une transition et conduire la Libye sur la voie de la mise en place de ses institutions nationales», a déclaré M. Messahel

dans son intervention à l'occasion d'une réunion de haut niveau sur la Libye.

«C'est ainsi que la communauté internationale et tous les acteurs libyens sont interpellés par l'urgence que dicte l'arrivée à terme de la "Maison Libye" et de veiller à la préservation de la cohésion qu'une telle situation ouvrirait la voie à un vide juridique et institutionnel risquant ainsi de plonger ce pays voisin dans l'incertitude et un avenir immédiat incontrôlable».

«Notre rôle et devoir à tous, en ces moments difficiles, est d'accompagner cette mise en ordre de la "Maison Libye" et de veiller à la préservation de la cohésion de son peuple et l'intégrité de son territoire», a affirmé M. Messahel, relevant que «faute d'un accord, il est évident que le grand perdant sera le peuple libyen et le grand gagnant le terrorisme et ses connexions qui, comme tout le monde le sait, se nourrit et se développe dans des situations de chaos».

Pour le ministre, «aujourd'hui plus que jamais, les acteurs libyens, présents à New York, doivent relever le défi et ils ont en sont capables», estimant, en outre, que la communauté internationale «doit faire preuve de détermination et d'engagement dans le parachèvement d'un processus si difficilement et patiemment négocié».

Dans le même sillage, il a réaffirmé que «l'Algérie, en raison du voisinage, de l'histoire et des liens civilisationnels et culturels multidimensionnels qu'elle partage avec ce pays frère et voisin, continuera à conjuguer ses efforts avec ceux de la communauté internationale et du voisinage».

Le ministre a rappelé que l'objectif de l'Algérie «c'est de voir la paix, la stabilité et la sécurité continuer à cimenter les aspirations de nos peuples, à vivre dans une région apaisée et tournée résolument vers l'édification d'un espace de fraternité et de coopération».

Qualifiant cette réunion sur la Libye de «cruciale», M. Messahel a rendu «hommage», au nom de l'Algérie, au représentant spécial du SG de l'ONU, Bernardino Leon, et à son équipe pour «les efforts inlassables qu'ils n'ont cessé de déployer depuis une année afin de parvenir au parachèvement du processus de règlement politique de la crise qui affecte ce pays frère et voisin». Il a également rendu hommage à la «détermination» de la plupart des acteurs libyens, «qui, conscients des enjeux, ont placé l'intérêt de leur pays au-dessus de toute autre considération».

M. Messahel a rendu hommage aussi aux pays voisins et à la Communauté internationale pour leurs efforts d'accompagner «loyalement» et «avec détermination» ce processus.

### John Kerry appelle à un gouvernement d'union dans les prochains jours

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé vendredi les parties en conflit en Libye à accepter au plus vite un plan de paix de l'ONU et à former un gouvernement d'union, face à l'implantation du groupe auto-proclamé «Etat islamique» dans ce pays en guerre.

«Il n'y a pas de temps à perdre», a tonné le ministre américain, au dernier jour de sa

semaine passée à l'Assemblée générale des Nations unies, lors d'une réunion ministérielle à New York en présence de dirigeants libyens.

S'adressant à eux, M. Kerry a prévenu que «chaque partie devait prendre ses responsabilités en cet instant crucial, ce qui veut dire s'entendre sur les noms de nouveaux dirigeants, non pas demain, non pas la semaine prochaine, mais maintenant», alors que des délégués libyens sont ici, à New York. «C'est possible. Nous espérons que ce processus puisse être bouclé dans très peu de jours», a-t-il réclamer.

La Libye est déchirée depuis un an par un conflit qui oppose deux autorités rivales : un gouvernement reconnu par la communauté internationale basé dans l'est du pays et une administration rivale soutenue par une coalition de milices, établie à Tripoli la capitale.

L'ONU parraine un plan de paix entre camps rivaux et espère arriver à convaincre les deux parties d'accepter un accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale afin de mettre fin aux combats.

«Il est impératif que toutes les parties s'efforcent d'approuver l'accord cadre final et nomment des dirigeants, dès que possible, pour ce nouveau gouvernement», a insisté M. Kerry.

Mais, a-t-il mis en garde, «si des milices ou des dirigeants continuent de se battre pour des intérêts autres que ceux de la Libye, cela ne fera qu'aider le groupe auto-proclamé "Etat islamique" et c'est exactement ce que à quoi nous assistons».

Ahlem O.

## Afghanistan

# Neuf morts dans le bombardement d'un hôpital de MSF à Kunduz

■ Le bombardement de l'hôpital de Médecins sans Frontières (MSF) dans la ville afghane de Kunduz, qui pourrait être un raid américain, a provoqué la mort de neuf employés et se serait poursuivi 30 minutes après que l'ONG a averti Washington que l'établissement était touché.

Par Ali O.



Le bilan de ce raid effectué au cœur de la nuit pourrait s'alourdir car «de nombreux patients et membres du personnel manquent encore à l'appel», explique MSF. Un nouveau bilan fait état de neuf employés tués et de 37 personnes grièvement blessées. Au moment du bombardement, 105 patients et 80 membres du personnel, des

Afghans et des étrangers, étaient présents dans l'hôpital de cette grande ville du nord, situé non loin du centre-ville. Kunduz a été le théâtre d'âpres combats entre les talibans et les forces de sécurité afghanes cette semaine.

L'Otan reconnaît qu'un raid américain «pourrait avoir causé des dommages collatéraux dans un centre médical qui se trouvait

à proximité» de l'hôpital de MSF.

L'opération visait sans doute «des terroristes armés qui ont attaqué l'hôpital de MSF et l'ont utilisé en tant que base pour attaquer les forces afghanes et les civils», a précisé le ministère afghan de la Défense.

Un aspect que MSF ne manquera pas de souligner au cours de l'enquête ouverte par l'Otan : l'ONG affirme que les bombardements se sont poursuivis «pendant plus d'une demi-heure» après qu'elle a averti les armées afghane et américaine que son établissement avait été touché. MSF assure avoir transmis préventivement les coordonnées

de son hôpital à «toutes les parties» du conflit, et «notamment à Kaboul et Washington». Or, l'Otan n'évoque qu'une «frappe aérienne» américaine, sans préciser combien de bombes ont été larguées.

Quiamudine, un commerçant de Kunduz, a raconté à l'AFP combien l'odeur de la chair brûlée emplissait les locaux. Il s'est rendu sur place pour obtenir des nouvelles de son voisin qui y travaillait. «J'étais en état de choc, j'avais les larmes aux yeux quand je suis arrivé», a-t-il expliqué. «J'ai dû implorer les talibans retranchés dans certains quartiers de me laisser passer» pour rejoindre l'hôpital où il a appris que son voisin avait été tué.

Le centre de soins de MSF a apporté une aide cruciale à la population civile dès lundi et la prise de Kunduz par les talibans, puis la contre-offensive des forces de sécurité afghanes.

C'est le seul hôpital dans cette région du nord de l'Afghanistan capable de traiter des grands blessés. «MSF a traité 394 blessés depuis lundi», a expliqué Bart Janssens, directeur des opérations de l'ONG. «Nous sommes terriblement choqués par cette attaque», a-t-il ajouté. La Croix-Rouge a parlé d'une «effroyable tragédie», la mission de l'ONU en Afghanistan (Unama) a condamné cette frappe «dans les termes les plus forts», tandis que la France a appelé à ce qu'«une enquête soit conduite» et le commissaire européen aux Affaires humanitaires, Christos Stylianides, s'est dit «profondément choqué».

En Afghanistan, les frappes aériennes de la coalition de

l'Otan font l'objet d'une controverse quant aux «dommages collatéraux» qu'elles engendrent. En juillet dernier, dix soldats afghans avaient ainsi été tués par erreur dans un raid américain dans la province orientale de Logar.

Mais les frappes se sont avérées cruciales dans le soutien apporté par l'Otan à l'armée afghane dans sa contre-offensive pour reprendre Kunduz aux talibans.

Les insurgés sont parvenus à s'emparer de la ville en quelques heures seulement lundi, remportant ainsi leur plus grande victoire depuis la chute de leur régime en 2001 et infligeant un grave revers au président Ashraf Ghani.

Les forces de sécurité afghanes ne leur ont opposé qu'une faible résistance, symptomatique des énormes difficultés qu'elles rencontrent pour contenir les combattants islamistes, actifs non seulement dans leurs fiefs du sud et de l'est mais aussi dans le nord désormais.

Outre Kunduz, les provinces du Badakhshan, de Baghlan et de Takhar sont le théâtre d'une offensive de plus en plus intense des rebelles. Dans le Badakhshan, les talibans ont brièvement conquis vendredi le district de Baharak, proche de la capitale de la province Faizabad, avant d'être repoussés.

L'armée afghane est d'autant plus surmenée qu'elle ne peut plus compter sur l'appui au sol de l'Otan. Depuis la fin de sa mission de combat, l'Alliance compte 13 000 hommes cantonnés à des missions de soutien et de formation de leurs homologues afghans. A. O.



## Points chauds

### Fusillade

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, une énième fusillade a fait la semaine dernière plus d'une dizaine de morts et le président américain, partisan d'un remaniement des lois sur les armes à feu, comme ses opposants sur la question, ont fait les habituels discours qui suivent ces massacres, malheureusement trop courants. Le président Obama a ainsi estimé vendredi que l'inaction des États-Unis en matière de régulation sur les armes à feu constitue une «décision politique». Pour convaincre ses adversaires républicains qui contrôlent le Congrès et sont «uniformément opposés» à toute réforme sur le contrôle des armes, «je vais parler de cela de manière régulière (...) et politiser cela car notre inaction est une décision politique», a fustigé Obama lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche. Jeudi, Chris Harper Mercer, un jeune homme de 26 ans, a ouvert le feu sur le campus de l'université d'Umpqua dans l'Oregon (nord-ouest), faisant neuf morts et une vingtaine de blessés avant d'être abattu par les policiers. Quelques heures plus tard, le président démocrate s'exprimait avec colère sur cette énième fusillade qui a endeuillé les États-Unis, dénonçant une «routine». C'était la quinzième fois qu'il s'exprimait après un pareil événement. «Si nous pensons que cela est normal, alors nous devons l'assumer. Je ne pense pas que ce soit normal. Je pense que c'est anormal. Je pense que nous devons changer cela. Mais je ne peux pas le faire tout seul», a encore martelé Barack Obama dans un nouvel appel à légiférer sur cette question qui empisonne la société américaine depuis des décennies. De son côté la NRA, puissante organisation pro-arme, faisait également son discours habituel après de tels événements et rappelle que le droit de posséder une arme est un droit fondamental accordé par la Constitution des États-Unis. Les porte-parole de l'organisation ont aussi tenu à pointer du doigt que les membres de la sécurité de l'université où s'est déroulée la fusillade «n'étaient pas armés». Comme toujours la solution de la NRA à la prolifération des armes est de mettre encore plus d'armes en circulation. Une idéologie qui semble absurde mais qui est néanmoins soutenue par une majorité d'Américains, rendant d'autant plus difficile toute entreprise visant à instaurer plus de contrôle. Ainsi, sans surprise, aucune mesure ne sera prise et Obama fera encore le même discours qu'il a fait aujourd'hui, quelquefois avant de quitter la Maison-Blanche en 2017, laissant à quelqu'un d'autre le soin de pleurer les victimes par armes à feu aux États-Unis. F. M.

## Nigeria

### 18 morts et 41 blessés dans une double explosion près d'Abuja

Au moins dix-huit personnes ont été tuées et 41 blessées dans deux attentats suicides qui ont frappé vendredi soir les faubourgs de la capitale nigériane Abuja, ont annoncé hier l'Agence nationale de gestion des urgences (Nema) et la police nigériane.

Les deux explosions ont eu lieu vendredi vers 22h30 (21h30 GMT) près d'un poste de police dans le quartier de Kuje et à un arrêt d'autobus de celui de Nyanya, dans une zone déjà plusieurs fois ciblée par des attentats du groupe islamiste Boko Haram.

En donnant un précédent bilan de 15 tués, la Nema avait précisé que deux personnes avaient perdu la vie à Nyanya et treize à Kuje.

Le porte-parole de la Nema, Sani Datti, a indiqué ultérieurement que trois blessés étaient morts à l'hôpital, mais n'a pas précisé de quel site ils provenaient, ni pourquoi le total des blessés restait de 41 malgré les décès de trois d'entre eux.

«Les premières investigations permettent de dire que les explosions sont dues à deux kamikazes, un homme et une femme», a affirmé un communiqué de la police nigériane.

«Le haut commandement de la police a ordonné un déploiement immédiat d'unités anti-explosifs et une vaste opération de recherche dans la ville», assure le communiqué de la police.

Kuje, près de l'aéroport d'Abuja, est à une quarantaine de kilomètres du centre de la capitale. Sa prison est réputée pour détenir des dizaines de prisonniers de Boko Haram.

L'arrêt de bus à Nyanya a été frappé à deux reprises l'année dernière. Le premier attentat, le 14 avril 2014, avait fait au moins 75 morts et avait été revendiqué par les islamistes de Boko Haram. Le deuxième, le 1<sup>er</sup> mai, avait fait au moins 16 morts.

Kuje et Nyanya sont deux municipalités satellites du Territoire de la capitale fédérale du Nigeria, Abuja, situés à une

quarantaine de kilomètres du cœur de la capitale. Depuis la prise de fonctions du nouveau président nigérien Muhammadu Buhari le 29 mai, l'armée nigériane a fait état de multiples succès contre le groupe Boko Haram, affilié à l'État islamique (EI).

Le groupe poursuit néanmoins à un rythme soutenu ses opérations contre des villages du nord-est du Nigeria et multiplie les attentats suicides, jusque dans la capitale fédérale, au centre du pays.

Jeudi, au moins 10 personnes ont été tuées et 39 blessées dans quatre attentats suicides perpétrés à Maiduguri, berceau de Boko Haram, dans le nord-est du Nigeria.

Boko Haram, dont l'insurrection a fait au moins 17 000 morts et plus de deux millions de déplacés depuis 2009, est également tenu responsable de la mort de 11 personnes tuées dans des attaques sur trois villages dans l'Etat voisin d'Adamawa, mercredi soir et jeudi matin.





Salon du livre à Constantine

# Azzedine Mihoubi insiste sur le «professionnalisme» des éditeurs

L'organisation du marché du livre est un des priorités du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. «Parler du livre, c'est parler de l'édition», a déclaré le ministre lors d'une visite de travail à Constantine, soulignant que l'approbation du texte portant organisation du marché de l'édition servira autant les éditeurs que les auteurs et les distributeurs.

Ainsi, le ministre a insisté sur le «professionnalisme» des éditeurs afin d'améliorer la qualité du livre en Algérie.

Par Abia Selles

Dans l'objectif de réguler ce champ professionnel, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, vendredi soir à Constantine, «l'importance de l'organisation du marché du livre».

Intervenant au cours d'un point de presse, en marge d'une visite de travail de deux jours à Constantine, le ministre a ajouté que l'approbation du texte portant organisation du marché de l'édition servira autant les éditeurs que les auteurs et les distributeurs. «Parler du livre, c'est parler de l'édition», a souligné M. Mihoubi, évoquant le «chaos» qui a caractérisé ce marché, l'édition, selon lui, n'obéissant plus, ces dernières années, aux

normes qui déterminent les prérogatives de chaque partie. Le ministre, qui venait d'inaugurer, sur l'esplanade Ahmed-Bey (centre-ville) la seconde édition d'un Salon national du livre, a précisé que ce texte permettra de faire un «tri» sur la scène culturelle, avant de rappeler que durant les 15 dernières années le nombre d'éditeurs, aujourd'hui au nombre de 857, a connu une «augmentation substantielle», sans compter les éditeurs «non professionnels». M. Mihoubi, qui a particulièrement insisté sur le «professionnalisme» des éditeurs afin d'améliorer la qualité du livre en Algérie, a sillonné les différents stands du salon qui voit la participation de plus de 60 maisons d'édition. S'enquérant des préoccupations des exposants, il



Ph. 7DK

a souhaité que Constantine, capitale de la culture arabe, organise «une autre exposition de livres, encore plus importante, avant la fin de la manifestation culturelle». M. Mihoubi a également indiqué que les livres retenus dans le cadre de l'événement-phare de la ville des Ponts seront «édités progressivement», surtout, a-t-il dit, que ces ouvrages, au nombre de 38, évoquent la richesse de la cité du Rocher et dépeignent avec art le précieux patrimoine de cette ville millénaire.

Le ministre de la Culture s'est ensuite rendu à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey où il assisté, aux côtés des autorités de la wilaya de Constantine, à la soirée de clôture des semaines culturelles des wilayas de Mascara et de Biskra, organisées dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

A.S.

Prix «Escale littéraire» d'Alger

## L'écrivain Leïla Hamoutene lauréate

La romancière algérienne Leïla Hamoutene a remporté, jeudi à Alger, pour son livre «Le châle de Zeineb» le Prix «Escale littéraire», décerné par la troisième année consécutive par la chaîne hôtelière française «Sofitel».

Leïla Hamoutene, qui concourait avec quatre autres écrivains algériens ayant publié en Algérie, a reçu, lors d'une cérémonie à Alger, une distinction d'une valeur de 300 000 DA ainsi qu'une invitation à partici-

per au «Maghreb des livres», une rencontre littéraire annuelle organisée à Paris par l'association française «Coup de soleil» partenaire du Prix.

Paru en 2014 aux éditions Casbah, «Le châle de Zeineb» est une «saga» se déroulant entre 1840 et 2012 qui croise les portraits des plusieurs femmes algériennes, un roman imaginé par l'auteur à l'occasion du cinquantième de l'Indépendance de l'Algérie, a-t-elle résumé lors de la cérémo-

nie. Le jury, composé d'écrivains et de journalistes algériens et français, a également attribué le «Prix coup de cœur» à l'écrivain Youcef Tounsi pour son livre «Face au silence des eaux» (2014, éd. Apic), un «roman intimiste», ainsi qualifié par son éditeur, qui aborde notamment le thème de l'exil.

Annoncé lors de la première édition, la version arabophone du Prix n'a toujours pas été décernée, «faute de jury et de sponsors», ont expliqué les organisateurs. L.B.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

## La musique coréenne à l'honneur

La musique coréenne était à l'honneur, vendredi soir à Oran, à l'occasion d'un spectacle animé par deux troupes folkloriques de la République de Corée, sur la scène du théâtre régional Abdelkader-Alloula (TRO). Un public nombreux a assisté à cette manifestation artistique intervenant dans le cadre de la participation de la Corée du Sud, en qualité de pays invité

d'honneur, à la 6<sup>e</sup> édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2015) qui se tient à Oran.

L'assistance a vivement salué la prestation des artistes hôtes de la capitale de l'ouest, après avoir pris plaisir à découvrir un pan du patrimoine musical propre au pays du Matin Calme. Plusieurs partitions musicales ont été exécutées dans ce contexte, en solo

et en duo, avec divers instruments comme le daegun (flûte) et le kayagune (harpe couchée). «Ces instruments qui symbolisent les percussions majeures de la Corée, ont traversé, au fil des siècles, toutes les couches sociales de la Corée», a indiqué à l'APS un membre de la troupe «Olsou». Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une musique ancestrale, typiquement coréenne, symbolisant

les saisons et la joie des paysans en perspective d'une belle moisson, d'une Lune généreuse.

Ce spectacle artistique s'est tenu en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie et d'un représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, organisateur de l'événement avec la contribution du ministère de la Culture. F.H.

Prévu le 17 octobre à Tizi Ouzou

## Le Festival national du film amazigh est de retour

Le Festival national du film amazigh (Fcnafa) est prévu le 17 octobre prochain à Tizi Ouzou, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué rendu public par la direction de la Culture de la wilaya.

Toutes les activités, ateliers, projections et autres concours sont programmés au titre de cette manifestation artistique prévue initialement du 28 septembre au 2 octobre 2015, au niveau des salles de cinéma, de la Maison de la culture et du théâtre régional Kateb-Yacine du chef-lieu de wilaya, selon le même

document. L'édition de cette année sera placée sous la thématique «Histoire et territoire», a indiqué la même source, précisant que la conservation du Fcnafa avait informé le mois d'août dernier les cinéastes désirant y prendre part que la compétition se déroulera dans plusieurs catégories de films, dont les courts et longs métrages, les documentaires, les films d'animation, les films en trois dimensions (3D), à la condition que toutes les œuvres soient produites en tamazight ou traduites dans cette langue.

Des travaux de jeunes talents seront également primés lors de ce festival, a-t-on indiqué, ajoutant que «toute œuvre se rapportant à la thématique peut y participer». Des concours sur le meilleur scénario, le meilleur rôle féminin et masculin et des sitcoms d'une durée de 5 à 15 minutes auront également lieu lors de cette manifestation du septième art.

Des journées d'étude et de débats sur les réalisations du festival du film amazigh et ses perspectives d'avenir, les technologies de l'information et de la communica-

tion et le cinéma amazigh, le rôle du cinéma algérien dans la société, la contribution de la femme dans l'évolution du cinéma auront également lieu en marge de cette manifestation culturelle, a-t-on souligné.

Des séances de formation sur l'écriture du scénario et des ateliers de présentation des étapes de réalisation d'œuvres cinématographiques figurent, par ailleurs, dans le programme de la nouvelle édition de ce festival, a-t-on indiqué de même source. M.K.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Asselah-Hocine**  
Jusqu'au 22 octobre :  
Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura.

**Carrefour des Artistes (Tahtah el Fananin)**  
Jusqu'au 15 octobre :  
Soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes professionnels.

**Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine**  
Jusqu'au 10 octobre :  
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est.  
Jusqu'au 12 novembre :  
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba».

**Palais de la culture Malek-Haddad, Constantine**  
Jusqu'au 10 octobre :  
Exposition «Douleur» (peinture et sculpture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz Noureddine.

**Jusqu'au 10 octobre :**  
Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

Coup-franc direct



Des joueurs décideurs

Par Mahfoud M.

Certes, le joueur est un acteur important du football national, puisqu'il est l'élément sur lequel repose toute équipe. Mais de là à vouloir s'immiscer dans les affaires de la direction, cela reste une ligne rouge qu'il ne peut franchir. Ainsi, certains joueurs se permettent de porter un jugement sur ce qui devrait être fait par la direction, comme c'est le cas de ceux du Mouloudia d'Alger qui exigent le maintien de l'actuel staff technique composé du Portugais Arthur Jorge et de son adjoint brésilien Valdo. Il faut savoir que les dirigeants ont menacé de limoger Valdo en raison de sa non-obtention d'un diplôme équivalent à celui de la «CAF A» qu'exige la FAF pour tout technicien qui souhaite officier en Algérie. Or, jusqu'à présent il n'a pas pu présenter ce document essentiel. Pour les dirigeants tout est clair et s'il ne ramène pas de diplôme, il ne pourra pas travailler. Ces joueurs se substituent-ils à la direction dans cette affaire pour exiger son maintien quoi qu'il en coûte ? Se chargeraient-ils de régler ce différend si le club rencontre des problèmes, où se contenteraient-ils de la présence du seul vieux Jorge sur le banc qui a été «capturé» en gros plan en train de prendre un somme alors que le match de Ligue 1 face à l'ASMO se jouait ? Il est clair que les joueurs doivent se montrer plus raisonnables en se contentant de jouer leur rôle sur le terrain et en laissant la question de la gestion aux dirigeants.

M. M.

Mehdi Tahrat  
«C'est un grand bonheur de jouer pour l'Algérie»

LE DÉFENSEUR du Paris FC, Mehdi Tahrat, appelé pour la première fois en sélection d'Algérie de football en prévision des deux matchs amicaux des Verts contre la Guinée et le Sénégal en octobre, a qualifié cette convocation de «réve de gosse» qui vient de se réaliser. «C'est une immense joie et une joie partagée avec tous mes proches ! J'ai un sentiment de fierté, car jouer pour la sélection d'Algérie est un rêve que j'ai depuis tout petit. Ma famille et moi-même étions avant tout de fervents supporters ! C'est un grand bonheur», a-t-il confié au site officiel du Paris FC.



Tahrat figure dans la liste des 26 convoqués par le sélectionneur Christian Gourcuff en vue des deux rencontres amicales contre respectivement la Guinée le 9 octobre et le Sénégal le 13 octobre au stade 5-Juillet (Alger). Tahrat qui possède un parcours atypique puisqu'il n'est passé par aucun centre de formation, pense que les choses ont évolué très vite dans sa carrière. «C'était un rêve. Ces dernières années, les choses ont évolué très vite pour moi. Je n'avais pas imaginé cela dans l'immédiat, mais c'était un souhait depuis toujours. Si l'on m'avait dit il y a quelques années que je serai appelé en sélection, je n'aurais pas cru ! Je tiens à remercier ma famille et mes amis proches qui ont toujours cru en moi et qui m'ont beaucoup soutenu», a-t-il dit. Tahrat, qui entamera le stage avec les Verts à partir du 5 octobre prochain, va retrouver en sélection deux personnes qui sont passées par son club, le Paris FC : Mickaël Bouilly, entraîneur des gardiens et Sofiane Feghouli. «Mis à part Ryad Boudebouz que je connais plus ou moins, ce sera une grande découverte pour moi. Comme un enfant qui a hâte d'ouvrir son cadeau, j'ai hâte de voir comment cela se passe, de m'entraîner et de me jauger auprès de grands joueurs». Repéré par Lille alors qu'il évoluait en CFA2 à Sainte-Geneviève-des-Bois, il a rejoint le club nordiste en 2012. Confronté à une forte concurrence, Mehdi Tahrat évolue en CFA puis décide de rejoindre le Paris FC en juillet 2014. A l'issue de la saison 2014-2015, il est élu joueur de la saison par les supporters.

Ligue 1 Mobilis (7<sup>e</sup> journée)

Le CRB toujours leader

Le CR Belouizdad garde provisoirement sa première place au classement de Ligue 1 Mobilis de football malgré sa première défaite de la saison essuyée à Béjaïa face au MOB (1-0), alors que le MC Oran a empêché le derby de l'Oranais signant au passage son premier succès lors de la septième journée disputée vendredi.

Par Mahfoud M.

En déplacement périlleux à Béjaïa, le co-leader le CRB est tombé pour la première fois en sept matchs devant une équipe du MOB dirigée pour la première fois par le revenant Abdelkader Amrani. Un but de Belkacemi dès la 11<sup>e</sup> minute permet au MOB de renouer avec le succès et enregistre sa seconde victoire après celle de la première journée contre le RC Arbaâ (2-0) et la première sur sa pelouse. Avec cette victoire, le MOB se hisse à la sixième place, à deux unités du leader, mais avec un match en moins contre l'USM Alger le 13 octobre prochain au stade Omar-Hamadi. L'USM El Harrach qui restait sur une défaite face au MC Alger est revenue bredouille de son déplacement à Constantine face au CSC, qui a renoué en revanche avec le succès après une série de contreperformances. Les Sanafirs ont fait la différence grâce à deux réalisations de Djilaline (36') et Boulemdais (62'). Un succès qui fera beaucoup de bien aux hommes d'Hubert Velud, lesquels se hissent à la sixième position. En revanche, l'USMH reste scotchée à la troisième place. La JS Kabylie version Bijota confirme son réveil au fil des journées en s'imposant contre la JS Saoura (2-1) grâce à un doublé de sa nouvelle recrue Diawara dans la première demi-heure contre un but de Djallit (75'). Les Canaris qui ont enregistré le retour de Yesli, enchaînent leur quatrième match sans défaite. Le cham-pions sortant, l'ES Setif, poursuit sa série noire en concédant un nouveau



Les Belouizdadiens leaders malgré la défaite

nul sur sa pelouse face à l'USM Blida (0-0) et reste au milieu du tableau. De son côté, le MC Oran a attendu la septième journée et le derby de l'Oranais contre l'ASMO pour signer son premier succès. Disputé devant un public nombreux, le match à rebondissements a tenu toutes ses promesses avec à la clé cinq buts et deux expulsions. Menés à chaque fois au score, les Asemistes ont réussi à égaliser à deux reprises avant de céder en fin de partie après l'exclusion de Guechi et Bentiba. Un penalty de Benyahia à six minutes de la fin a offert les trois points de la victoire au MCO (3-2). Dans le bas du classement, le NAHD, en quête d'un second succès de la saison, a été contrait au nul par le promu le RC Relizane (0-0) dans le match des mal classés. Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes. Le MC Alger qui accueillera le DRB Tadjenanet dimanche au stade Omar-Hamadi, pourrait, en cas de succès, s'emparer provisoirement de

la tête du classement.

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MCO- ASMO	3-2
CSC- USMH	2-0
MOB- CRB	1-0
JSK-JSS	2-1
ESS-USMB	0-0
NAHD-RCR	0-0
RCA- USMA	Reporté
Dimanche 4 octobre: (16h00)	
MCA- DRBT	

	Pts	J
1-CRB	12	7
2-USMA	12	5
3-MCA	11	6
4-DRBT	11	6
5-USMH	11	7
6-MOB	10	6
7-CSC	10	7
8-JSS	9	7
9-ESS	8	7
10-MCO	7	7
11-JSK	7	7
12-USMB	7	7
13-ASMO	7	7
14-RCR	6	7
15-NAHD	6	7
16-RC Arbaa	2	6

Equipe nationale

Les matchs face la Guinée et le Sénégal à guichets fermés

Les deux prochains matchs amicaux de la sélection algérienne de football contre la Guinée et le Sénégal respectivement les 9 et 13 octobre au stade du 5-Juillet d'Alger se joueront «à guichets fermés», a indiqué le directeur général de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO), Youcef Kara. «Nous avons prévu quatre points de vente de billets qui débutera 48h avant chaque match, au niveau de la piscine de

Kouba, le club Tennis de Bachdjerah, et la salle Harcha-Hacene en plus du stade du 5-Juillet», a indiqué Kara dans une déclaration. «Mais les jours des deux rencontres, il n'y aura pas de vente de billets au stade, en revanche les quatre autres points de vente resteront ouverts», a encore détaillé le DG de l'OCO. L'Algérie affrontera la Guinée et le Sénégal en amical dans le cadre de la préparation en vue du prochain

match des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. La première rencontre amicale de l'Algérie contre le SYL national de Guinée aura lieu le 9 octobre à 18h00 au stade 5-Juillet. Le second test pour les hommes de Christian Gourcuff face aux Lions du Sénégal est programmé 20h30. «Les portes du stade du 5-Juillet, qui renouera à cette occasion avec les sorties des Verts après plusieurs années d'absence, seront ouverts au public à 14h00 pour le match de la Guinée et à partir de 16h00 le jour du match face au Sénégal», a ajouté Kara. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

Au second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et la Tanzanie.

Afrobasket 2015 dames (classement)

L'EN à la 11<sup>e</sup> place

La sélection féminine algérienne de basket-ball a remporté sa 1<sup>re</sup> victoire au championnat d'Afrique des nations, «Afrobasket-2015» (dames), en battant vendredi soir à Yaoundé (Cameroun) son homologue sud-africain par (87-49), mi-temps (34-29) en match de classement pour les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de la compétition. Cette victoire permet aux protégées de Labouze d'éviter la dernière place après avoir concédé six défaites de

rang face respectivement à l'Egypte (96-55), le Sénégal (70-62), l'Angola (71-53), la Guinée (66-67), la Nigeria (79-49) et l'Ouganda (75-73). Devant l'Afrique du Sud, la sélection algérienne a remporté les 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quarts-temps respectivement par (19-14, 28-7, et 25-13), alors que le 2<sup>e</sup> quart s'est terminé à égalité (15-15). Les demi-finales de l'Afrobasket-2015 auront lieu cet après-midi. Elles mettront aux prises le Cameroun (pays

organisateur) au Nigeria, d'une part, et l'Angola (double tenante du titre) au Sénégal, d'autre part. Le vainqueur de la compétition sera qualifié directement tandis que le deuxième et le troisième auront une seconde chance en disputant le tournoi de qualification olympique féminin de la FIBA qui regroupera 12 équipes.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Produits à Tizi Ouzou

Les médicaments

antidiabète exportés à partir de 2016



**LE PRÉSIDENT**-directeur général des laboratoires danois Novo Nordisk, Lars Rebien Sorens, a annoncé que les médicaments antidiabète produits par l'unité de Tizi Ouzou dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et le Danemark seront exportés à partir de 2016.

Lors de l'audience que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, lui a accordée, M. Lars a souligné l'importance qu'accroissent les laboratoires Novo Nordisk à la coopération avec le groupe Saïdal afin de couvrir les besoins du marché national en insuline et de s'élargir à l'exportation dans l'avenir, annonçant le lancement de l'exportation des médicaments produits dans l'usine de Tizi Ouzou à partir de 2016. A cette occasion, il a annoncé la poursuite de la consolidation du partenariat avec le ministère à travers l'élargissement des activités préventives pour aider les malades au dépistage précoce du diabète,

garantir le traitement et éviter les complications du diabète (maladies cardio-vasculaires et pied diabétique notamment).

De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé la signature prochaine d'un mémorandum d'entente sur l'élargissement de l'investissement des laboratoires danois en Algérie.

S'agissant du partenariat avec le ministère de la Santé, il convient de citer le projet d'une clinique mobile qui a sillonné depuis son lancement en 2010 plusieurs wilayas du pays.

Le deuxième projet consiste en le suivi électronique des dossiers des diabétiques.

Le projet a touché 23 établissements sanitaires dans 20 wilayas du pays ainsi que l'élargissement du partenariat à la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, dont l'hémophilie et l'accompagnement des programmes nationaux de santé.

FIL Y.

## VEILLÉE

La famille SIDI SAID, parents et alliés, informe que la veillée du 3<sup>e</sup> jour du décès du regretté

### SIDI SAID MOHAMED DIT MOMOH

aura lieu aujourd'hui dimanche 4 octobre 2015 à partir de 18h à la résidence Hardi, Chemin Maklay - Ben Aknoun.

## DE L'EAU SUR MARS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Après leur annulation au nom de l'austérité

## Marche du RCD pour réclamer la relance des projets structurants

■ La manifestation a pris le départ en face de l'université Mouloud-Mammeri avant d'atteindre la place de l'ancienne mairie de la ville des Genêts, empruntant les rues Lamali et Abane-Ramdane.

Par Hamid M.

**D**es milliers de personnes ont marché hier à Tizi Ouzou en réponse à l'appel du bureau régional du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) pour dénoncer l'annulation des projets d'investissement inscrits à l'indicatif de la wilaya, suite à la rationalisation des dépenses publiques décidée par le gouvernement en raison de la chute des recettes pétrolières. La manifestation a pris le départ en face de l'université Mouloud-Mammeri avant d'atteindre la place de l'ancienne mairie de la ville des Genêts, empruntant les rues Lamali et Abane-Ramdane. Les manifestants ont scandé des slogans hostiles au pouvoir tout au long de la marche, brandissant l'emblème national et des banderoles et pancartes sur lesquelles leurs revendications sont portées. Les marcheurs ont également réclamé l'officialisation de la langue tamazight et un changement démocratique. Ils ont



également dénoncé la baisse du pouvoir d'achat du citoyen. Au point d'arrivée de la marche, les manifestants se sont rassemblés à hauteur de l'entrée de la trémie du carrefour central de la ville pour écouter les prises de parole des responsables locaux du parti. Ils ont rappelé l'objectif principal de la manifestation qui est de dénoncer l'annulation des

projets «structurants» de la wilaya au nom de l'austérité budgétaire, tout en réclamant leur relance dans l'immédiat. Ils ont également appelé à un changement démocratique. Les manifestants se sont dispersés dans le calme à l'issue de la manifestation qui s'est déroulée sans incident.

H. M.

## Arrestation de trois narcotrafiquants

### Saisie de plus de 14 quintaux de kif traité à Ghardaïa

TROIS narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de quatorze quintaux de kif traité ont été saisis vendredi à Ghardaïa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée,

des éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) ont saisi, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, trois véhicules et 7 000 litres de carburant destinés à la contrebande», précise la même source. Au niveau de la 4<sup>e</sup> Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire et

des éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa, «ont appréhendé, le 2 octobre 2015, trois narcotrafiquants et saisi quatorze quintaux et soixante quinze kilogrammes de kif traité, un camion et un véhicule», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le même secteur opérationnel, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, «ont arrêté, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, un individu en possession d'une arme à feu traditionnelle», précise la même source. D'autre part et suite aux fortes précipitations

enregistrées récemment dans la wilaya d'Illizi (4<sup>e</sup> Région militaire), un détachement de l'ANP «a évacué, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, à l'aide de deux hélicoptères deux citoyens emportés par les eaux», conclut le communiqué.

Siham L./APS